



COMITE DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON DE SEINE MARITIME

Siège social : 7 rue d'Orimont - 76740 SAINT PIERRE LE VIEUX

<http://badminton76.fr>

Aides financières aux clubs - 2014/2015

Aides à la création de clubs

Dotation en matériel (volants, filets, ...) d'un montant de :

1ère année: 40€ par licences jeunes au-delà des 5 premières, maxi 200€
40€ par licences adultes hommes au-delà des 5 premières, maxi 200€
40€ par licences adultes femmes au-delà des 5 premières, maxi 200€
Dotation pour moitié en saison 1 et saison 2

3ème année: 40€ par licences jeunes au-delà des 10 premières, maxi 200€
40€ par licences adultes hommes au-delà des 10 premières, maxi 200€
40€ par licences adultes femmes au-delà des 10 premières, maxi 200€
Dotation pour moitié en saison 3 et saison 4

Le calcul sera effectué la 1ère semaine de mai.

Aides à la formation

Initiateur/Animateur: La malette pédagogique Dispositif Jeunes offerte

Arbitrage: Le pack Arbitre (2 polos, 1 sweat) offert

Juge Arbitrage: Le pack Juge Arbitre (2 polos, 1 sweat) offert

La dotation se fera uniquement sur validation de la formation.

Aides à l'organisation des compétitions du Comité

TDJ76: 5 inscriptions gratuites pour le club organisateur

Aides au développement:

Dotation en bons d'achat d'un montant de:

Licenciation des jeunes et des femmes:

Sous réserve d'une progression sur l'ensemble des licenciés du club. Nombre de licenciés saison N > N-1 et > N-2.

Aide basée sur un seuil de progression de licences (saison N par rapport à N-1)

Seuil	+5 Lic.	+10 Lic.	+20 Lic.
Jeunes	40 €	120 €	240 €
Femmes	40 €	120 €	240 €

**Cette aide ne peut pas être cumulée avec l'aide pour la création de clubs.
Le calcul sera effectué sur les saisons clôturées (fin Août)**